Pouvoir exécutif et cohabitation

Par **chms23**, le **25/02/2019** à **20:34**

bonsoir, je suis actuellement sur un sujet de droit constitutionnel à propos du pouvoir exécutif et de la cohabitation.
le sujet en soit ne m'est pas inconnu, et n'est pas si complexe mais la masse d'information que j'ai pu regroupées, les plans et problématiques que j'ai noté(e)s, et les idées de direction que je voudrais que mon devoir prenne m'empêche de rassembler correctement tout cela.
pour les plans j'ai :
1.
I. un transfère de pouvoir du président vers le premier ministre
A. la remise en cause des domaines réservés au président
B. le premier ministre devient indéboulonnable
II. la cohabitation comme débat controversé
A. la révision constitutionnelle du 2 octobre 2000
B. les cohabitations comme un possible déclencheur du retour au régime parlementaire (ici pour ouverture)

j'ai aussi :

2.
I. la réparation du pouvoir exécutif en période de cohabitation
A. le premier ministre chef de gouvernement imposant
B. une perte des prérogatives du Président de la république
(je n'ai pas de grand 2)

problématiques :
la cohabitation a-t-elle redéfinie la V ème République ?
le président a-t-il tout les pouvoirs ?
le Premier ministre empite-t-il le rôle du Président en période de cohabitation ?
quels bouleversements la cohabitation engendre-t-elle ?

merci par avance pour votre attention. [smile25]

Par **decastellouis**, le **25/02/2019** à **20:41**

Bonjour,

Les idées sont en place, pour moi, je ne pense pas qu'avec la cohabitation on est en

présence d'un transfert de pouvoir. Je pencherai plus pour l'idée d'un partage de pouvoir où le président se voit cantonner uniquement à ses pouvoirs propres sans être vraiment le chef du gouvernement (role qui revient au premier ministre)

Par **chms23**, le **25/02/2019** à **20:46**

Je vois, oui c'est vrai que cette formule est assez pointue et ne convient pas au sujet !
Que dites vous au niveau de mes problématiques ?
car la première est totalement différente des autres , et s'attaque à un développement beaucoup plus large à mon sens

Par **decastellouis**, le **25/02/2019** à **21:01**

Tu t'es posé toutes les bonnes questions mais seulement une reformulation de la dernière te permettrait de mieux cerner le sujet.
A ta place, j'aurai peut être essayé: la cohabitation engendre t-elle une rédéfinition des pouvoirs au sein de l'exécutif ? ou encore quelles sont les implications d'une cohabitation sur le pouvoir exécutif ?

Par **chms23**, le **25/02/2019** à **21:03**

D'accord je prend en note vos remarques et vous remercie infiniment pour vos réponses

Par **decastellouis**, le **25/02/2019** à **21:03**

Je vous en prie

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés